

## Formulaire de demande de reproduction d'œuvre

Toute demande de photographies d'œuvres est étudiée au regard de l'utilisation souhaitée et du support de publication. Elle fait l'objet d'un devis et d'un contrat d'utilisation. Ce formulaire est à remplir et à renvoyer à [catherine.paulus@strasbourg.eu](mailto:catherine.paulus@strasbourg.eu) Selon la disponibilité des visuels et le type de demande, **le délai de livraison est de 2 à 4 semaines et après règlement de la facture.**

### Demandeur

Nom :  
Prénom :  
Fonction :  
Institution ou société :  
Adresse :  
Adresse de facturation si différente :  
Téléphone :  
Email :

### Images demandées

Nom de l'artiste :  
Titre de l'œuvre :  
Numéro d'inventaire :  
S'il s'agit de plusieurs œuvres, joindre une liste en annexe

### Utilisation des images et format de reproduction

Livre  Catalogue  Article  Presse  Travail universitaire   
Site internet  Affiche  Carte postale  Autre , préciser :  
Auteur, titre :  
Langue :  
Tirage :  
Date de parution :

### Format de l'image dans la publication

Pleine page  Demi-page  Quart de page  Vignette   
Couverture

Editeur si différent du demandeur :

### Conditions d'utilisation des images

Chaque reproduction doit être suivie du crédit photographique « Musées de Strasbourg, nom du photographe ».

Un exemplaire de l'ouvrage ou de l'article doit être envoyé au service de la photothèque à titre de justificatif.

La cession des photographies à des tiers, ainsi que leur duplication est interdite.

Toute réutilisation de ces visuels devra faire l'objet d'une nouvelle demande au préalable auprès de notre service.

Les droits d'utilisation perçus par les musées de Strasbourg sont indépendants des droits d'auteur. Les Musées de Strasbourg ne sauraient être tenus responsables d'une utilisation qui n'aurait pas fait l'objet de toutes les autorisations nécessaires, notamment pour les œuvres qui ne sont pas dans le domaine public. Les droits d'auteur sont perçus directement par l'ayant-droit ou par l'ADAGP.